

Rapport annuel



Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2017
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2017

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	4
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	4
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	5
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	5
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	6
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	6
■	RESSOURCES EN EAU	9
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	11
■	LONGUEUR DU RESEAU	12
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	13
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	13
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	13
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION-SIEAAC	16
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION - SEGONZAC	17
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION - JARNAC.....	18
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION – MERPINS SOLOIRE	19
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION - FOUSSIGNAC.....	20
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION – SALLES D'ANGLES	21
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION - CRITEUIL	22
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION - BOUTIERS	23
■	BILAN DES TARIFS AU 1 ^{ER} JANVIER 2018	24
■	SYNTHESE DES TARIFS PAR COMMUNE POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M ³	25
■	RECETTES D'EXPLOITATION	27
■	DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE	32
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	33
■	QUALITE DE L'EAU	33
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	33
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	34
■	PERFORMANCE DU RESEAU.....	37
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	47
■	CONTINUITE DU SERVICE	47
■	DELAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES	47
■	TAUX D'IMPAYES.....	48
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	49
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	49
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	49
■	ETAT DE LA DETTE.....	50
■	AMORTISSEMENTS REALISES	50
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	50
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	51
■	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (LOI HOUDIN-SANTINI : AIDE A L'INTERNATIONAL).....	51
■	SYNTHESE DES INDICATEURS DES SERVICES	52
■	SMER SEGONZAC	52
■	MERPINS SOLOIRE	52
■	SIEAAC.....	52
■	BOUTIERS	53
■	JARNAC.....	53
■	FOUSSIGNAC	53

GRAND COGNAC

Rapport annuel

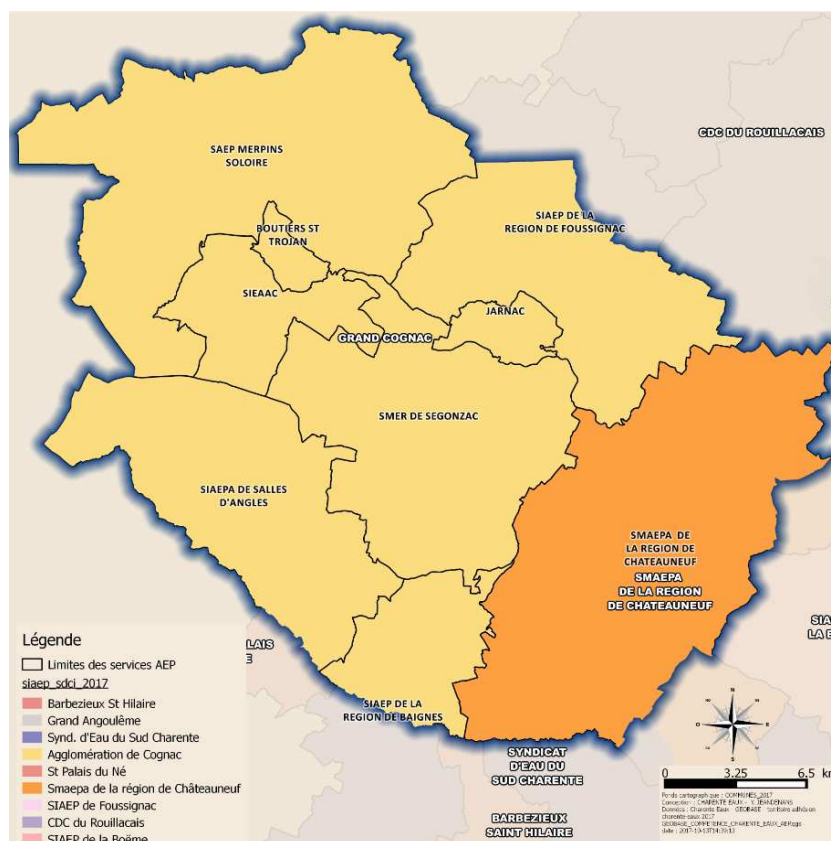
EXERCICE
2017

■ SALLES D'ANGLES	54
■ CRITEUIL	54

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Sur le territoire pour lequel le Grand Cognac exerce en 2017 la compétence eau potable, sept collectivités exerçaient cette compétence en 2017.



La compétence eau potable est découpée en 8 services :

- **SMER Segonzac** : concerne les communes de BOURG-CHARENTE, GENSAC LA PALLUE, GONDEVILLE, JULIENNE, MAINXE, SAINT MEME LES CARRIERES, SAINT PREUIL et SEGONZAC
- **Merpins Soloire** : concerne les communes de BREVILLE, CHERVES-RICHEMONT, HOULETTE, JAVREZAC, LOUZAC-SAINT-ANDRE, MERPINS, MESNAC, NERCILLAC, REPARSAC, SAINT LAURENT DE COGNAC, SAINT SULPICE DE COGNAC et SAINTE SEVERE
- **SIEAAC** : concerne les communes de CHATEAUBERNARD, COGNAC, JAVREZAC et SAINT BRICE
- **Boutiers** : concerne les communes de BOUTIERS ST TROJAN
- **Jarnac** : concerne les communes de JARNAC
- **Foussignac** : concerne les communes de BASSAC, CHASSORS, FLEURAC, FOUSSIGNAC, MERIGNAC, METAIRIES (LES), SIGOGNE et TRIAC-LAUTRAIT

- Salles d'Angles : concerne les communes de ANGEAC-CHAMPAGNE, ARS, GENTE, GIMEUX, JUILLAC-LE-COQ, SAINT FORT SUR LE NE, SALLES D'ANGLES et VERRIERES
- Criteuil : concerne les communes de AMBLEVILLE, CRITEUIL LA MAGDELEINE et LIGNIERES-SONNEVILLE

Le présent rapport fait une synthèse des données de l'ensemble des services.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Territoire	Nombre d'habitants sur le territoire du Grand Cognac
GRAND COGNAC -SIEAAC	24 136
GRAND COGNAC -Boutiers St Trojan	1 462
GRAND COGNAC -Jarnac	4 648
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	11 117
GRAND COGNAC -Salles d'Angles	5 455
GRAND COGNAC -Segonzac	7 869
GRAND COGNAC - Foussignac	5 605
GRAND COGNAC -Criteuil	1 243
Total	61 535

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Territoire	Mode de Gestion	Délégataire	Durée du contrat	Date de fin de contrat
GRAND COGNAC -SIEAAC	affermage	VEOLIA	12	31 décembre 2019
GRAND COGNAC -Boutiers St Trojan	régie	-		
GRAND COGNAC -Jarnac	affermage	AGUR	12	31 décembre 2027
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	affermage	VEOLIA	11	31 décembre 2027
GRAND COGNAC -Salles d'Angles	affermage	VEOLIA	12	31 décembre 2018
GRAND COGNAC -Segonzac	affermage	SAUR	13 ans et 9 mois	31 décembre 2028
GRAND COGNAC -Foussignac	affermage	VEOLIA	12	31 décembre 2018
GRAND COGNAC -Criteuil	affermage	SAUR	12	31 décembre 2019

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

GRAND COGNAC – Services délégués

Les prestations confiées aux sociétés AGUR, SAUR et VEOLIA-CGE sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, recouvrement, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des canalisations, des branchements, des clôtures, du génie civil
Mise en place	des nouveaux ouvrages

GRAND COGNAC – Régie Boutiers :

La collectivité prend en charge l'ensemble des opérations liées au service.

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

SIEAAC :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	11 489	11 488	-0,01 %
Nombre total d'abonnements	11 489	11 488	-0,01 %

Répartition des abonnés par commune

CHATEAUBERNARD	2 027
COGNAC	8 919
SAINT BRICE	542
Total des abonnés	11 488

SMER Segonzac :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	3 971	3 991	+0,50 %
Nombre total d'abonnements	3 971	3 991	+0,50 %

Répartition des abonnés par commune

BOURG-CHARENTE	441
GENSAC-LA-PALLUE	824
GONDEVILLE	293
JULIENNE	241
MAINXE	307
SAINT MEME LES CARRIERES	590
SAINT PREUIL	157
SEGOZAC	1 138
Total des abonnés	3 991

Merpins Soloire :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	5 306	5 324	+0,34 %
Nombre total d'abonnements	5 306	5 324	+0,34 %

Répartition des abonnés par commune

BREVILLE	236
CHERVES-RICHEMONT	1 194
HOULETTE	182
JAVREZAC	347
LOUZAC-SAINT-ANDRE	474
MERPINS	625
MESNAC	204
NERCILLAC	521
REPARSAC	289
SAINT LAURENT DE COGNAC	430
SAINT SULPICE DE COGNAC	583
SAINTE SEVERE	239
Total des abonnés	5 324

Boutiers :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	703	645	-8,25 %
Nombre total d'abonnements	703	645	-8,25 %

Jarnac :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	2 531	2 547	+0,63 %
Nombre total d'abonnements	2 531	2 547	+0,63 %

Foussignac :

Abonnements	2017
Nombre d'abonnements domestiques	2 672
Nombre total d'abonnements	2 672

Répartition des abonnés par commune

BASSAC	267
CHASSORS	526
FLEURAC	128
FOUSSIGNAC	304
JARNAC	18
MERIGNAC	420
METAIRES (LES)	304
SIGOGNE	499
TRIAAC-LAUTRAIT	206
Total des abonnés	2 672

Salles d'Angles :

Abonnements	2017
Nombre d'abonnements domestiques	2 566
Nombre total d'abonnements	2 566

Répartition des abonnés par commune

ANGEAC-CHAMPAGNE	244
ARS	348
GENTE	403
GIMEUX	338
JUILLAC-LE-COQ	326
SAINT FORT SUR LE NE	210
SALLES D'ANGLES	525
VERRIERES	172
Total des abonnés	2 566

Criteuil :

Abonnements	2017
Nombre d'abonnements domestiques	626
Nombre total d'abonnements	626

Répartition des abonnés par commune

AMBLEVILLE	104
CRITEUIL LA MAGDELEINE	214
LIGNIERES-SONNEVILLE	308
Total des abonnés	626

Total :

Abonnements	2017
Nombre d'abonnements domestiques	29 859
Nombre total d'abonnements	29 859

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

■ RESSOURCES EN EAU

• Points de prélèvement

Territoire	Ouvrage	Prélèvement 2016 [m³]	Prélèvement 2017 [m³]	Variation 2015/2016
GRAND COGNAC SIEAAC	Parc François 1 ^{er} - COGNAC(10 points) St Martin - COGNAC (8 points)	2 132 516	2 177 792	2,12%
GRAND COGNAC -Jarnac	Puits et forage de La Touche JARNAC	287 630	286 645	-0,34%
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	Puits Ile Marteau MERPINS	1 064 121	1 066 015	0,17%
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	Puits et forage de Houlette HOULETTE	385 594	350 282	-9,16%
GRAND COGNAC -Segonzac	Captage de Puy Roland BOURG-CHARENTE	597 848	598 142	0,05%
GRAND COGNAC - Foussignac	Forage de TRIAC TRIAC-LAUTRAIT	558 343	519 755	-6,91%
GRAND COGNAC - Criteuil	Captage de la GRAND FONT CRITEUIL LA MAGDELEINE	452 797	490 331	8,29%
Total des prélèvements [m³]		5 478 849	5 488 962	0,18%

• Importations d'eau

Territoire	Import depuis	Importé en 2015 [m³]	Importé en 2016 [m³]	Importé en 2017 [m³]
GRAND COGNAC -Boutiers	GRAND COGNAC -SIEAAC-	164 194	147 947	140 691
GRAND COGNAC- Foussignac	GRAND COGNAC - Merpins Soloire	391	416	547
GRAND COGNAC - Merpins Soloire	SIAEP DE LA REGION DE FOUSSIGNAC	420	770	20 833
GRAND COGNAC - Salles d'Angles	GRAND COGNAC - MERPINS SOLOIRE	361 475	364 372	368 915
GRAND COGNAC -Salles d'Angles	SIAEP DE LA REGION DE BAINES	621	681	964
GRAND COGNAC -Salles d'Angles	GRAND COGNAC - SEGONZAC	18 574	20 267	23 310
	Total	545 675	534 453	555 260

• Volumes produits

Territoire	Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2016 [m³]	Production 2017 [m³]	Variation 2016/2017
GRAND COGNAC - SIEAAC	Usine du Lavoir COGNAC Filtration lente		1 917 574	1 942 677	1,31%
GRAND COGNAC - Boutiers	PORT BOUTIERS (station) BOUTIERS ST TROJAN	700			
GRAND COGNAC - Jarnac	Station de la TOUCHE JARNAC Filtration lente		280 378	282 340	0,70%
GRAND COGNAC - Merpins Soloire	Station de Merpins MERPINS Refolement-distribution		1 050 481	1 051 005	2,38%
GRAND COGNAC - Merpins Soloire	Station de Houlette HOULETTE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)		381 481	346 860	
GRAND COGNAC - Segonzac	Station de production de Puy Roland BOURG-CHARENTE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)		603 796	602 101	-0,28%
GRAND COGNAC - Foussignac	Station de traitement de la Croix TRIAC LAUTRAIT		552 236	509 366	7,76%
GRAND COGNAC - Baignes			435 326	449 951	-3,36%
	Total		5 221 272	5 184 300	0,71%

• Détail des exportations d'eau

Territoire	Export vers	Exporté en 2016 [m³]	Exporté en 2017 [m³]
GRAND COGNAC -SIEAAC	GRAND COGNAC - Boutiers	147 947	140 691
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	SIAEP DE LA REGION DE CHANIERES (17)	61 274	63 592
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	SIAEP DE LA REGION DE FOUSSIGNAC	385	562
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	GRAND COGNAC- SALLES D'ANGLES	368 215	368 916
GRAND COGNAC -Segonzac	SIAEP DE LA REGION DE BAIGNES	8 801	7 595

GRAND COGNAC -Segonzac	GRAND COGNAC – SALLES D'ANGLES	21 171	22 500
GRAND COGNAC -Segonzac	SMAEPA DE LA REGION DE CHATEAUNEUF	770	723
GRAND COGNAC - Criteuil	SIAEP du SUD CHARENTE (Ex SIAPE Baignes)	NC	360041
GRAND COGNAC-Foussignac	CDC DU ROUILLACAIIS - Auge	NC	25510
GRAND COGNAC-Foussignac	CDC DU ROUILLACAIIS - Foussignac	NC	106235
GRAND COGNAC-Foussignac	GRAND COGNAC - Merpins Soloire	NC	20833
GRAND COGNAC - Salles d'Angles	Commune St Palais du Né	NC	19260
Volume total exporté		-608 563	-1 136 458
Dont volume exporté hors Grand Cognac			-575 361

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2016	2017	Variation
Volume produit	4 233 496	4 734 349	+11,83 %
Volume importé	141 461	544 584	+284,97 %
Volume exporté	- 608 563	- 1 136 458	+86,74 %
Volume mis en distribution	3 766 394	4 142 475	+9,99 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	2 905 194	3 470 621	+19,46 %
Volume total vendu aux abonnés	2 905 194	3 470 621	+19,46 %

Volumes [m³]	2016	2017
Volume produit	4 233 710	5 184 300
Volume importé	534 037	-
Volume exporté (*)	-608 563	-575 361
Volume mis en distribution	4 159 184	4 608 939
Volume total vendu aux abonnés	3 205 124	3 470 621

(*) : Volume exporté vers les collectivités hors périmètre Grand Cognac

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 116 m³ par an. Elle était de 121 m³ en 2016.

■ LONGUEUR DU RESEAU

Linéaire du réseau hors branchements en km	2017
SMER Segonzac	218,1
Merpins Soloire	285,0
SIEAAC	219,0
Boutiers	25,0
Jarnac	44,3
Foussignac	110,5
Salles d'Angles	146,0
Criteuil	68,0
TOTAL	1 115,9

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
La délibération qui a fixé les tarifs en vigueur pour l'ensemble du territoire est la suivante :

Date de la délibération	Objet
21/12/2017	Tarif à compter du 1er janvier 2018

• Part délégataire

Les tarifs concernant la part de la fermière sont fixés pour chaque contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat afférent :

	Tarif de base établi au	Variation en % par rapport aux tarifs de base
GRAND COGNAC – SIEAAC	1 ^{er} janvier 2008	17,106 %
GRAND COGNAC – Jarnac	1 ^{er} janvier 2016	-0,02 %
GRAND COGNAC – Merpins Soloire	1 ^{er} janvier 2017	0,31 %
GRAND COGNAC – Salles d'Angles	1 ^{er} janvier 2007	16,68 %
GRAND COGNAC - Segonzac	1 ^{er} avril 2015	1,78 %
GRAND COGNAC - Foussignac	1 ^{er} janvier 2007	20,04 %
GRAND COGNAC - Criteuil	1 ^{er} janvier 2008	15,42 %

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018
Redevance de pollution domestique	0,3200	0,3300

FICHES TARIF PAR TERRITOIRE

■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution-SIEAAC

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	51,84	52,77	+1,79 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,5672	0,5773	+1,78 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	7,45	9,039	+21,33 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,227	0,2764	+21,76 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,0702	0,065	-7,41 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	119,90	122,05	+1,79 %
Collectivité	34,69	42,21	+21,68 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8,42	7,80	-7,36 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	11,08	11,64	+5,05 %
Total [€ TTC]	212,49	223,30	+5,09 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+6,26 %

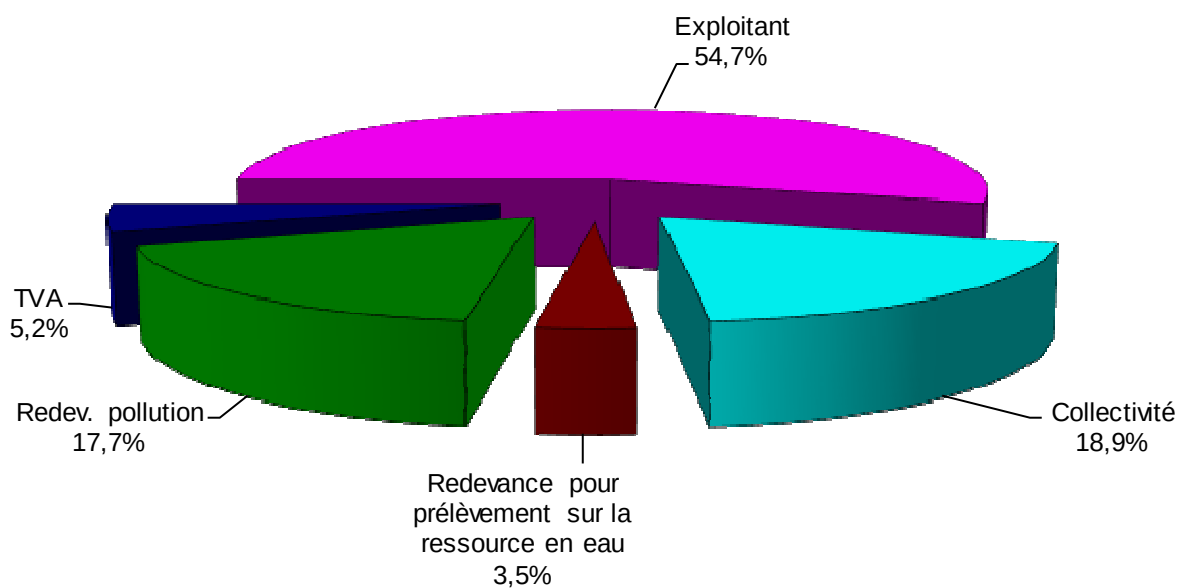
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,86 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0019 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution - Segonzac

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	31,55	31,68	+0,41 %
Part proportionnelle [€ HT/m³] (tranches en m³/an)	N° 1 (0 à 500 m³)	0,4044	0,4062	+0,45 %
	N° 2 (au-delà de 500 m³)	0,4044	0,4062	+0,45 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,20	32,897	+2,16 %
Part proportionnelle [€ HT/m³] (tranches en m³/an)	N° 1 (0 à 500 m³)	0,9078	0,8536	-5,97 %
	N° 2 (au-delà de 500 m³)	0,7121	0,8536	+19,87 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

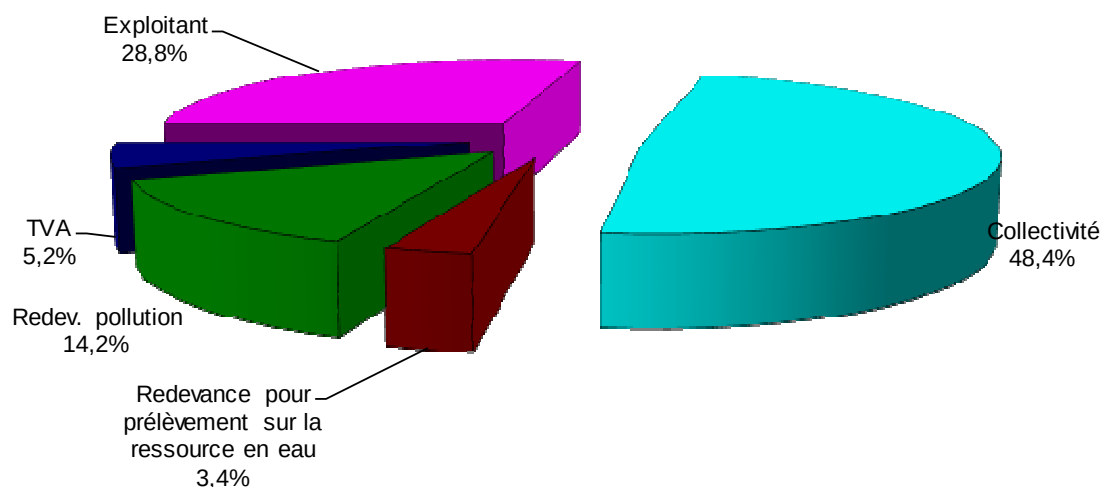
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	80,08	80,42	+0,42 %
Collectivité	141,14	135,33	-4,12 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	14,81	14,57	-1,62 %
Total [€ TTC]	284,03	279,52	-1,59 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-2,47 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,33 €/m³
 0,0023 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution - Jarnac

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	36,79	36,99	+0,54 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,547	0,550	+0,55 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	12,00	15,689	+30,74 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,8496	0,7785	-8,37 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0717	0,0717	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	102,43	102,99	+0,55 %
Collectivité	113,95	109,11	-4,25 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8,60	8,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	14,49	14,32	-1,17 %
Total [€ TTC]	277,87	274,62	-1,17 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-1,98 %

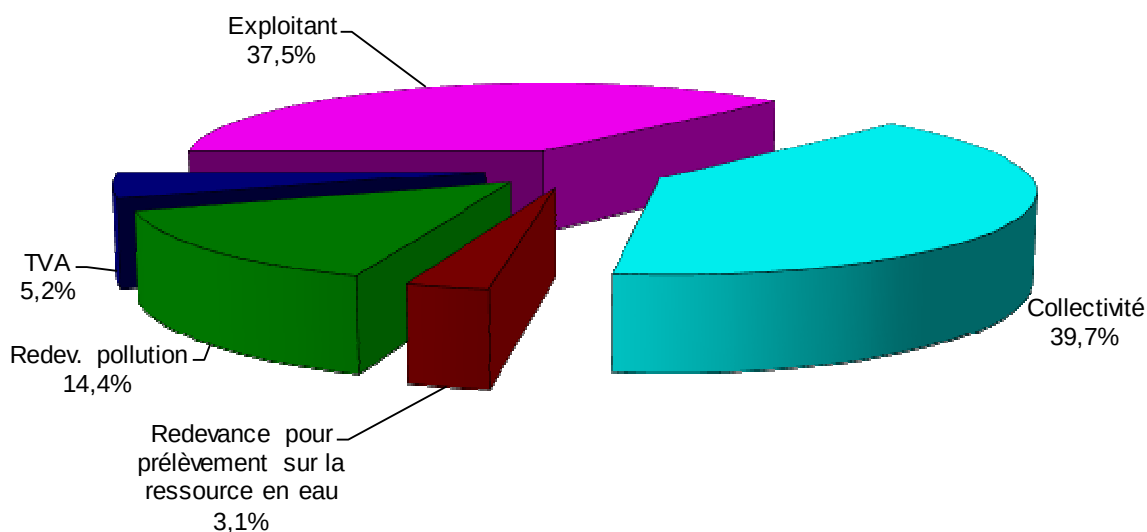
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,29 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0023 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution – Merpins Soloire

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	50,00	50,16	+0,32 %
	Abonnement Diam 80 mm et a u delà	205,00	205,64	+0,31 %
	Abonnement Diam 25 à 65 mm	122,00	122,38	+0,31 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,360	0,361	+0,28 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	15,84	16,119	+1,76 %
	Abonnement Diam 80 mm et a u delà	15,84	16,119	+1,76 %
	Abonnement Diam 25 à 65 mm	15,84	16,119	+1,76 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,52	0,5522	+6,19 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,0758	0,0758	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

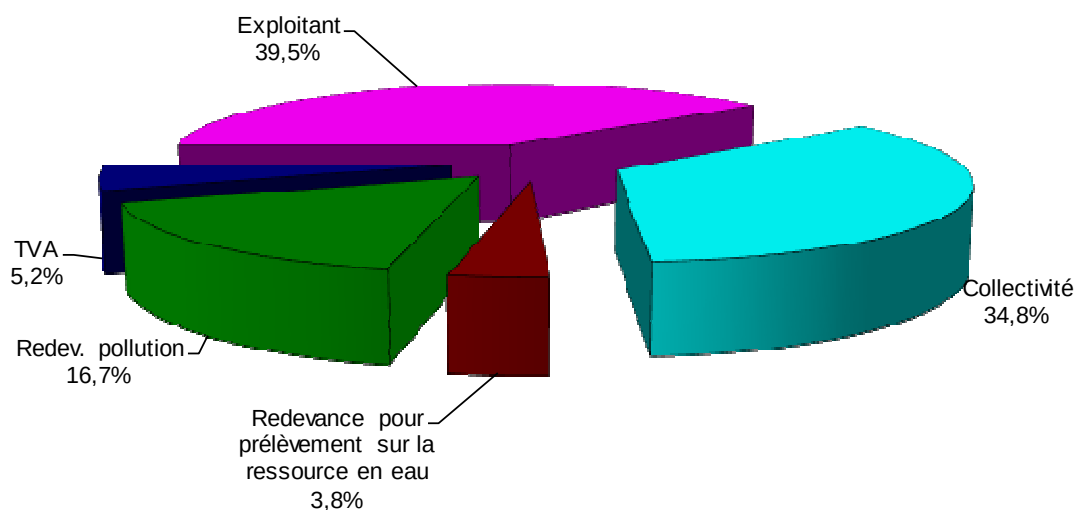
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	93,20	93,48	+0,30 %
Collectivité	78,24	82,38	+5,29 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,10	9,10	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	12,04	12,35	+2,57 %
Total [€ TTC]	230,98	236,91	+2,57 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+2,58 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

1,97 €/m³
 0,0020 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

EAU POTABLE : FOUSSIGNAC

2017

tarif domestique du territoire Foussignac

■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution - Foussignac

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	50,94	51,83	+1,75 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,5698	0,5799	+1,77 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	40,00	35,259	-11,85 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,684	0,6414	-6,23 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0838	0,0838	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	119,32	121,42	+1,76 %
Collectivité	122,08	112,23	-8,07 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,06	10,06	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	15,94	15,58	-2,26 %
Total [€ TTC]	305,80	298,89	-2,26 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-3,21 %

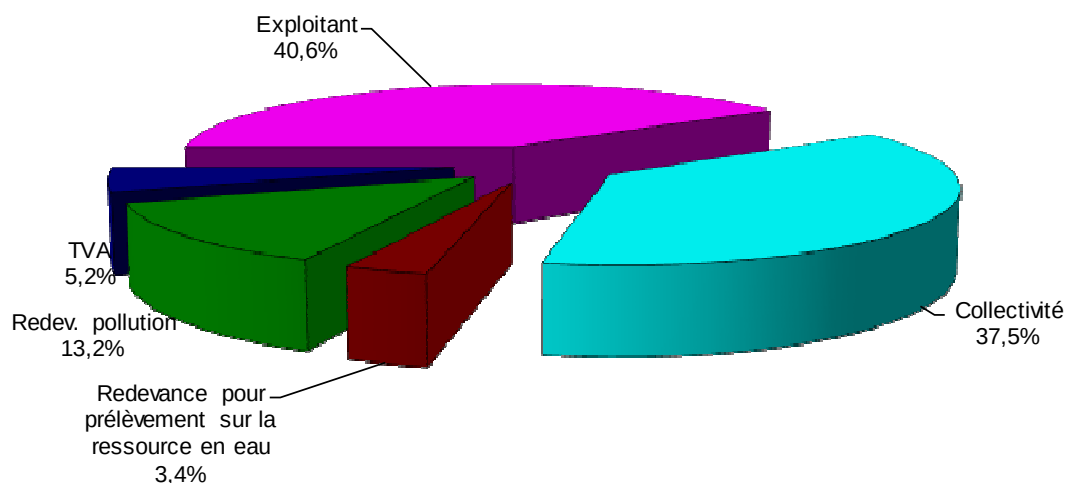
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,49 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

EAU POTABLE : SALLES D'ANGLES

2017

tarif domestique du territoire Salles d'Angles

■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution – Salles d'Angles

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	41,90	42,63	+1,74 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,614	0,6220	+1,30 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	14,00	16,276	+16,26 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,48	0,4694	-2,21 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0747	0,0747	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	115,58	117,27	+1,46 %
Collectivité	71,60	72,60	+1,40 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8,96	8,96	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	12,90	13,11	+1,63 %
Total [€ TTC]	247,44	251,54	+1,66 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+1,44 %

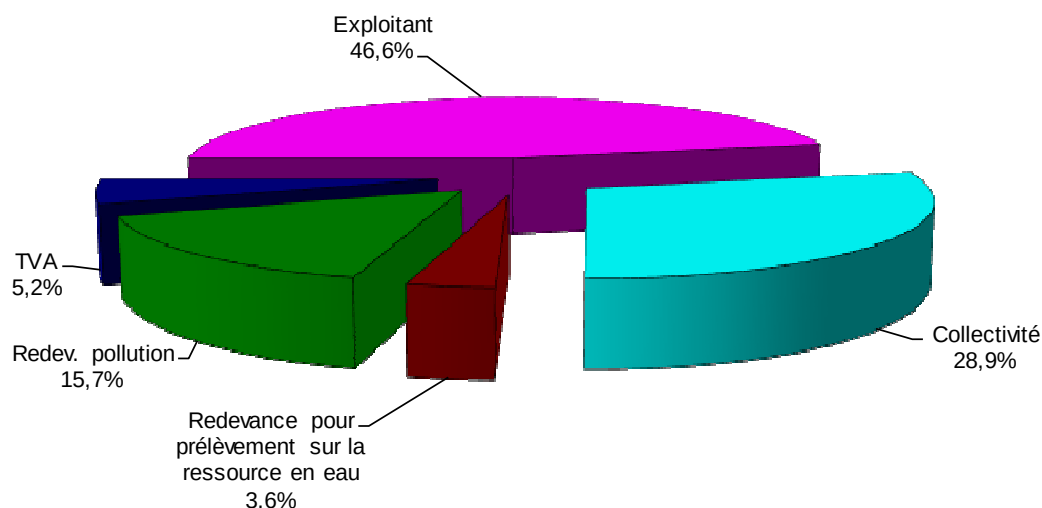
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,10 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0021 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution - Criteuil

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	46,79	47,55	+1,62 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,721	0,732	+1,53 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	43,32	43,32	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,78	0,6924	-11,23 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0883	0,0883	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	133,31	135,39	+1,56 %
Collectivité	136,92	126,41	-7,68 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,60	10,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	17,56	17,16	-2,28 %
Total [€ TTC]	336,79	329,16	-2,27 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-3,12 %

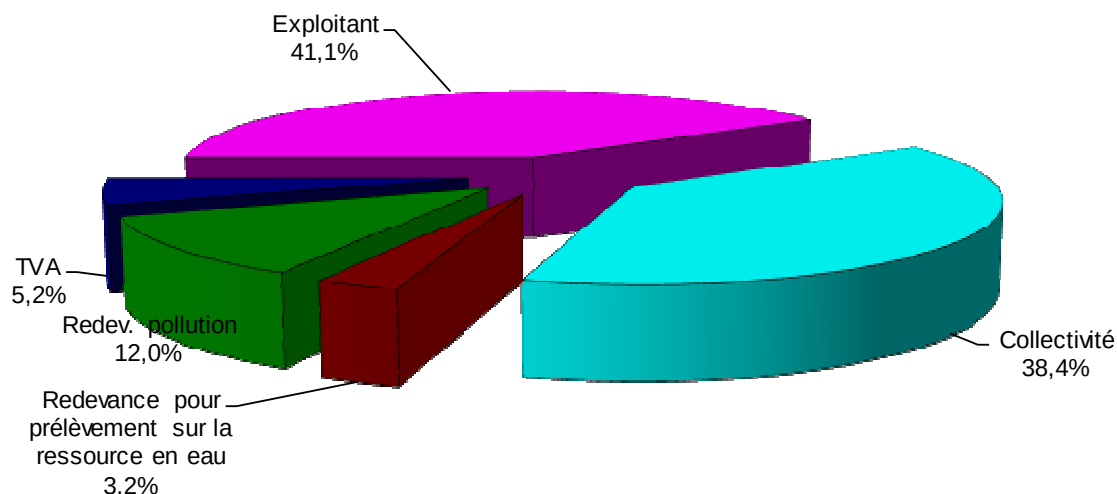
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,74 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0027 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution - Boutiers

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	30,00	37,447	+24,82 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Le m ³)	1,50	1,433	-4,47 %
Redevances et taxes				
	Contribution Charente Eaux [€/m ³]	0,031	0,031	0,00 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0903	0,0903	0,00 %
	Redevance de pollution domestique TVA	0,32	0,33	+3,13 %
			5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

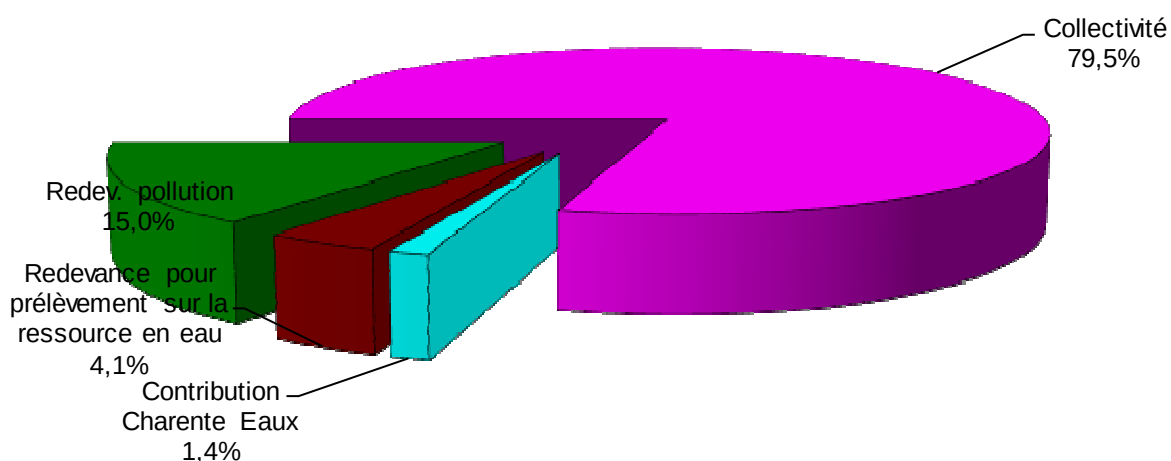
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	210,00	209,41	-0,28 %
Contribution Charente Eaux	3,72	3,72	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,84	10,84	0,00 %
Redevance de pollution domestique TVA	38,40	39,60	+3,12 %
		14,50	
Total [€ TTC]	262,96	278,07	+5,43 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-0,28 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,32 €/m³
 0,0023 €/l

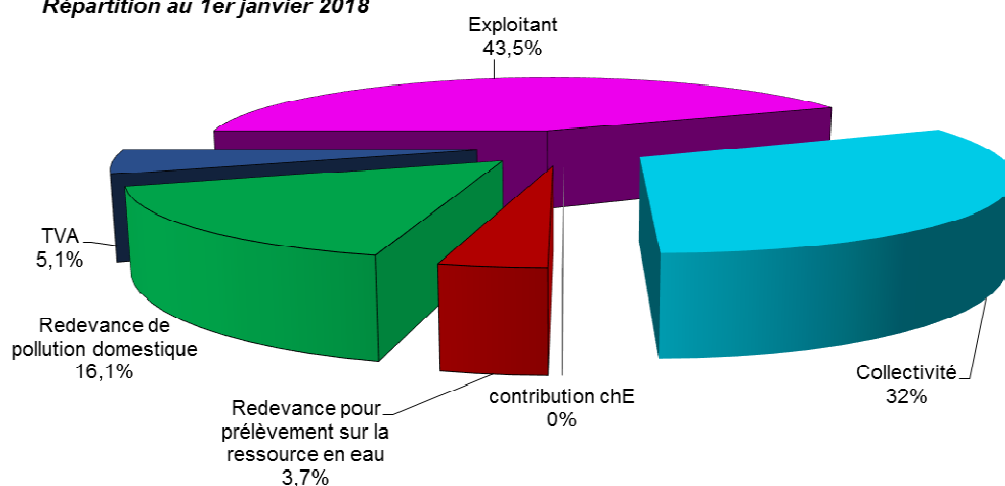
Répartition au 1er janvier 2018



■ BILAN DES TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2018

Territoire	Exploitant	Collectivité	contribution chE	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	Redevance de pollution domestique	TVA	TOTAL (€TTC)	Abonnés	Prix du m3 (pour une facture 120 m3 TTC)
SIEAAC	122,05	42,21	0	7,8	39,6	11,64	223,3	11488	1,86
Boutiers St Trojan	0	209,41	3,72	10,84	39,6	14,5	278,07	645	2,32
Jarnac	102,99	109,11	0	8,6	39,6	14,32	274,62	2547	2,29
Merpins Soloire	93,48	82,38	0	9,1	39,6	12,35	236,91	5324	1,97
Salles d'Angles	117,27	72,6	0	8,96	39,6	13,11	251,54	2566	2,10
Segonzac	80,42	135,33	0	9,6	39,6	14,57	279,52	3991	2,33
Foussignac	121,42	112,23	0	10,06	39,6	15,58	298,89	2672	2,49
Criteuil	135,39	126,41	0	10,6	39,6	17,16	329,16	626	2,74
Total	106,94	81,78	0,08	8,77	39,60	13,04	250,21	29859	2,09

Répartition au 1er janvier 2018



■ SYNTHÈSE DES TARIFS PAR COMMUNE POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M³

Segonzac

Commune	Prix au m ³ 2017 en € TTC/m ³	Prix au m ³ 2018 en € TTC/m ³	Nombre d'abonnés
BOURG-CHARENTE	2,37	2,33	441
GENSAC-LA-PALLUE	2,37	2,33	824
GONDEVILLE	2,37	2,33	293
JULIENNE	2,37	2,33	241
MAINXE	2,37	2,33	307
SAINT MEME LES CARRIERES	2,37	2,33	590
SAINT PREUIL	2,37	2,33	157
SEGONZAC	2,37	2,33	1138
Moyenne	2,37	2,33	3 991

Merpins Soloire

Commune	Prix au m ³ 2017 en € TTC/m ³	Prix au m ³ 2018 en € TTC/m ³	Nombre d'abonnés
BREVILLE	1,92	1,97	236
CHERVES-RICHEMONT	1,92	1,97	1194
HOULETTE	1,92	1,97	182
JAVREZAC	1,92	1,97	347
LOUZAC-SAINT-ANDRE	1,92	1,97	474
MERPINS	1,92	1,97	625
MESNAC	1,92	1,97	204
NERCILLAC	1,92	1,97	521
REPARSAC	1,92	1,97	289
SAINT LAURENT DE COGNAC	1,92	1,97	430
SAINT SULPICE DE COGNAC	1,92	1,97	583
SAINT SEVERE	1,92	1,97	239
Moyenne	1,92	1,97	5 324

SIEAAC

Commune	Prix au m ³ 2017 en € TTC/m ³	Prix au m ³ 2018 en € TTC/m ³	Nombre d'abonnés
CHATEAUBERNARD	1,77	1,86	2027
COGNAC	1,77	1,86	8919
SAINT BRICE	1,77	1,86	542
Moyenne	1,77	1,86	11 488

Boutiers

Commune	Prix au m ³ 2017 en € TTC/m ³	Prix au m ³ 2018 en € TTC/m ³	Nombre d'abonnés
BOUTIERS ST TROJAN	2,19	2,32	645
Moyenne	2,19	2,32	645

Jarnac

Commune	Prix au m ³ 2017 en € TTC/m ³	Prix au m ³ 2018 en € TTC/m ³	Nombre d'abonnés
JARNAC	2,32	2,29	2531
Moyenne	2,32	2,29	2 547

Foussignac

Commune	Prix au m³ 2017 en € TTC/m³	Prix au m³ 2018 en € TTC/m³	Nombre d'abonnés
BASSAC	2,55	2,49	267
CHASSORS	2,55	2,49	526
FLEURAC	2,55	2,49	128
FOUSSIGNAC	2,55	2,49	304
JARNAC	2,55	2,49	18
MERIGNAC	2,55	2,49	420
METAIRIES (LES)	2,55	2,49	304
SIGOGNE	2,55	2,49	499
TRIAC-LAUTRAIT	2,55	2,49	206
Moyenne	2,55	2,49	2 672

Salles d'Angles

Commune	Prix au m³ 2017 en € TTC/m³	Prix au m³ 2018 en € TTC/m³	Nombre d'abonnés
ANGEAC-CHAMPAGNE	2,06	2,10	244
ARS	2,06	2,10	348
GENTE	2,06	2,10	403
GIMEUX	2,06	2,10	338
JUILLAC-LE-COQ	2,06	2,10	326
SAINT FORT SUR LE NE	2,06	2,10	210
SALLES D'ANGLES	2,06	2,10	525
VERRIERES	2,06	2,10	172
Moyenne	2,06	2,10	2 566

Criteuil

Commune	Prix au m³ 2017 en € TTC/m³	Prix au m³ 2018 en € TTC/m³	Nombre d'abonnés
AMBLEVILLE	2,81	2,74	104
CRITEUIL LA MAGDELEINE	2,81	2,74	214
LIGNIERES-SONNEVILLE	2,81	2,74	308
Moyenne	2,81	2,74	626

Global

	Prix au m³ 2017 en € TTC/m³	Prix au m³ 2018 en € TTC/m³	Nombre d'abonnés
Moyenne	2,05	2,08	29 859

■ RECETTES D'EXPLOITATION

• SMER Segonzac

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	522 853,48 €	519 517,62 €	-0,64 %
dont abonnements	127 405,05 €	128 253,71 €	+0,67 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 15 008,02 €	- 10 587,22 €	+29,46 %
Recettes de volume exporté	22 576,32 €	22 630,44 €	+0,24 %
Total recettes de vente d'eau	530 421,78 €	531 560,84 €	+0,21 %
Autres recettes			
Cotisation SHEP	- 13,18 €		
Total des recettes	530 408,60 €	531 560,84 €	

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	296 967,74 €	306 668,07 €	+3,27 %
dont abonnements	119 574,17 €	125 626,92 €	+5,06 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 346,14 €	- 302,86 €	+12,50 %
Recettes de volume exporté	12 081,60 €	12 450,47 €	+3,05 %
Total recettes de vente d'eau	308 703,20 €	318 815,68 €	+3,28 %

• Merpins Soloire

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	433 384,54 €	417 840,86 €	-3,59 %
dont abonnements	84 128,22 €	84 301,80 €	+0,21 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 4 420,21 €		
Recettes de volume exporté	2 706,40 €	9 780,20 €	+261,37 %
Régularisation des volumes exportés (+/-)		- 9 083,98 €	
Total recettes de vente d'eau	431 670,73 €	418 537,08 €	-3,04 %

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	570 399,78 €	568 925,62 €	-0,26 %
dont abonnements	232 660,99 €	272 513,07 €	+17,13 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 4 300,35 €		
Recettes de volume exporté	61 208,91 €	70 145,00 €	+14,60 %
Régularisation des volumes exportés (+/-)		- 5 905,68 €	
Total recettes de vente d'eau	627 308,34 €	633 164,94 €	+0,93 %

• SIEAAC

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	472 229,28 €	446 027,14 €	-5,55 %
dont abonnements	100 709,11 €	101 299,59 €	+0,59 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 5 707,66 €	- 2 484,24 €	+56,48 %
Total recettes de vente d'eau	466 521,62 €	443 542,90 €	-4,93 %

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 540 286,06 €	1 521 569,25 €	-1,22 %
dont abonnements	670 927,90 €	673 239,29 €	+0,34 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 642,95 €	- 8 869,53 €	-1279,51 %
Total recettes de vente d'eau	1 539 643,11 €	1 512 699,72 €	-1,75 %

• Boutiers

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	125 018,99 €	170 518,46 €	+36,39 %
dont abonnements		22 290,00 €	
Total recettes de vente d'eau	125 018,99 €	170 518,46 €	+36,39 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	12 945,00 €		
Autres recettes	9 432,42 €		
Total des recettes	147 396,41 €	170 518,46 €	

• Jarnac

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	213 212,10 €	214 919,07 €	+0,80 %
dont abonnements	29 960,10 €	91 847,04 €	+206,56 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 3 008,61 €	- 3 524,80 €	-17,16 %
Total recettes de vente d'eau	210 203,49 €	211 394,27 €	+0,57 %

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	211 220,46 €	221 102,25 €	+4,68 %
dont abonnements	97 782,03 €	29 935,80 €	-69,39 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 3 128,54 €	- 3 626,71 €	-15,92 %
Total recettes de vente d'eau	208 091,92 €	217 475,54 €	+4,51 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	16 430,72 €	11 699,55 €	
Total des recettes	224 522,64 €	229 175,09 €	

- Foussignac

Recettes de la collectivité

	2017
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	284 735,88 €
dont abonnements	108 056,08 €
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 1 923,57 €
Recettes de volume exporté	1 053,80 €
Total recettes de vente d'eau	283 866,11 €

Recettes de l'exploitant

	2017
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	281 746,59 €
dont abonnements	134 959,19 €
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 1 674,79 €
Recettes de volume exporté	11 274,65 €
Total recettes de vente d'eau	291 346,45 €

- Salles d'Angles

Recettes de la collectivité

	2017
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	171 868,96 €
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 3 351,85 €
Total recettes de vente d'eau	168 517,11 €

Recettes de l'exploitant

	2017
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	281 068,40 €
dont abonnements	107 170,31 €
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 3 579,28 €
Total recettes de vente d'eau	277 489,12 €

Recettes de la collectivité

	2017
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	86 376,44 €
dont abonnements	27 474,74 €
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 2 170,64 €
Recettes de volume exporté	745,68 €
Total recettes de vente d'eau	84 951,48 €

Recettes de l'exploitant

	2017
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	84 127,96 €
dont abonnements	29 681,68 €
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 114,46 €
Recettes de volume exporté	896,27 €
Total recettes de vente d'eau	84 909,77 €

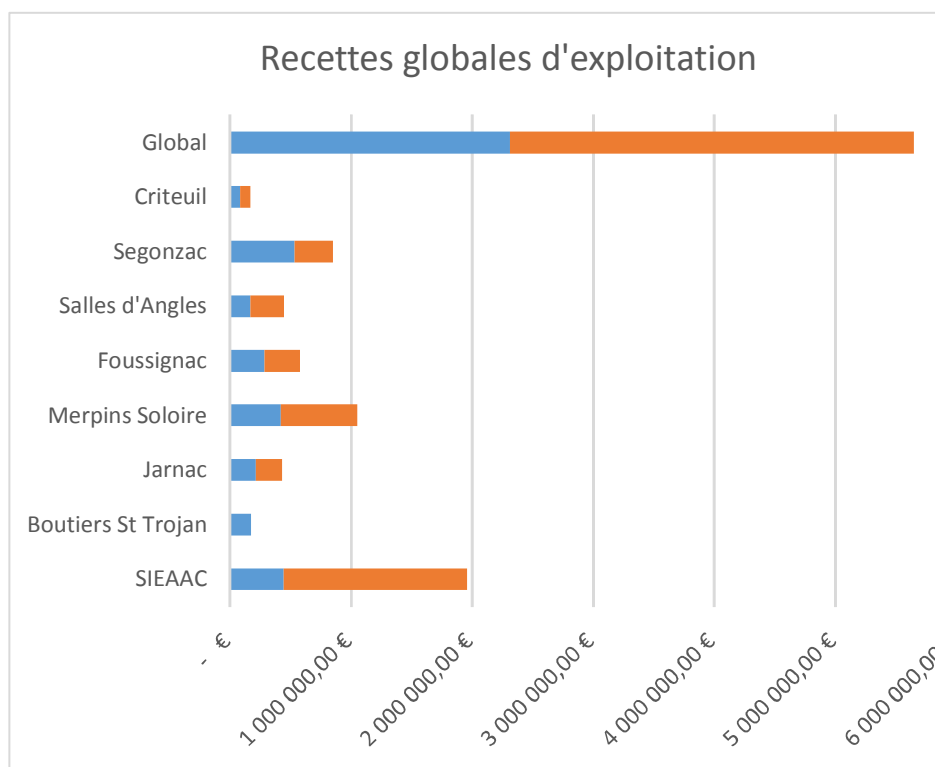
• *Synthèse des recettes d'exploitation*

Recettes de la collectivité

Territoire	2016	2017	Variation
SIEAAC	466 521,62 €	443 542,90 €	-5,18%
Boutiers St Trojan	125 018,99 €	170 518,46 €	26,68%
Jarnac	210 203,49 €	211 394,27 €	0,56%
Merpins Soloire	431 670,73 €	418 537,08 €	-3,14%
Foussignac	NC	283 866,11 €	
Salles d'Angles	175 279,96 €	168 517,11 €	-4,01%
Segonzac	530 421,78 €	531 560,84 €	0,21%
Criteuil	NC	84 951,48 €	
Total recettes de vente d'eau	1 939 116,57 €	2 312 888,25 €	16,16%

Recettes des exploitants

Territoire	2016	2017	Variation
SIEAAC	1 539 643,11 €	1 512 699,72 €	-1,78%
Boutiers St Trojan	- €	- €	
Jarnac	208 091,92 €	217 475,54 €	4,31%
Merpins Soloire	627 308,34 €	633 164,94 €	0,92%
Foussignac	NC	291 346,45 €	
Salles d'Angles	288 763,90 €	277 489,12 €	-4,06%
Segonzac	308 703,20 €	318 815,68 €	3,17%
Criteuil	NC	84 909,77 €	
Total recettes de vente d'eau	2 972 510,47 €	3 335 901,22 €	10,89%



Dont

Recettes exploitant VEOLIA

Territoire	2016	2017	Variation
SIEAAC	1 539 643,11 €	1 512 699,72 €	-1,78%
Merpins Soloire	627 308,34 €	633 164,94 €	0,92%
Foussignac	NC	291 346,45 €	
Salles d'Angles	288 763,90 €	277 489,12 €	-4,06%
Total recettes de vente d'eau	2 455 715,35 €	2 714 700,23 €	9,54%

Recettes exploitant SAUR

Territoire	2016	2017	Variation
Segonzac	308 703,20 €	318 815,68 €	3,17%
Criteuil	NC	84 909,77 €	
Total recettes de vente d'eau	308 703,20 €	403 725,45 €	23,54%

Recettes exploitant AGUR

Territoire	2016	2017	Variation
Jarnac	208 091,92 €	217 475,54 €	4,31%
Total recettes de vente d'eau	208 091,92 €	217 475,54 €	4,31%

■ DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

Boutiers

	2016	2017	Variation
Dépenses de volume importé	148 381,22 €	120 478,07 €	-18,81 %
Mise à disposition du personnel	62 278,49 €	41 401,46 €	-33,52 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

0%	aucune action
20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	avis de l'hydrogéologue rendu
50%	dossier déposé en préfecture
60%	arrêté préfectoral
80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Service	valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
---------	---

Segonzac	60 %
Merpins Soloire	60 %
SIEAAC	60 %
Boutiers	60 %
Jarnac	60 %
Foussignac	60 %
Salles d'Angles	60 %
Criteuil	60 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

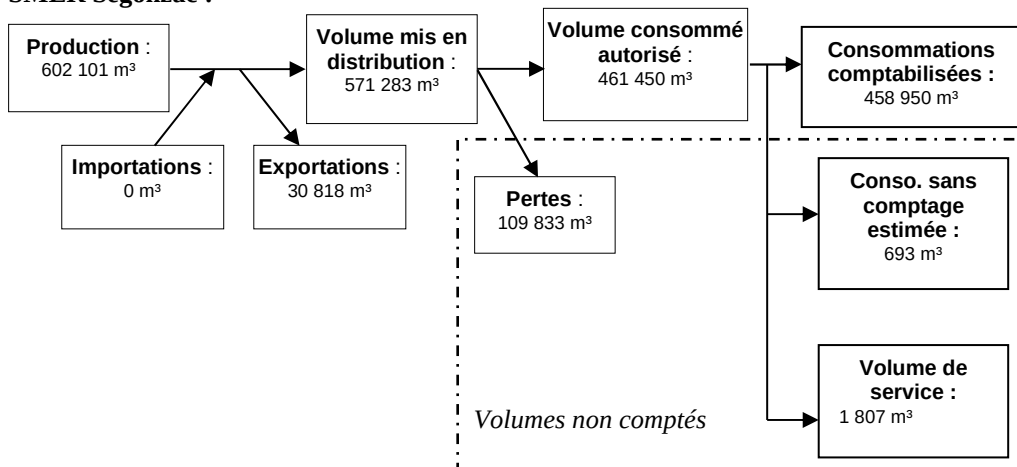
		nombre de points
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
	TOTAL	120

Valeur globale de l'indice de connaissance patrimoniale du réseau pour chaque service

Service	Points obtenus
Grand Cognac - SIEAAC	100
Grand Cognac – Boutiers St Trojan	70
Grand Cognac - Jarnac	105
Grand Cognac – Merpins Soloire	100
Grand Cognac – Salles d'Angles	100
Grand Cognac - Segonzac	105
Grand Cognac - Foussignac	100
Grand Cognac - Criteuil	110

■ PERFORMANCE DU RESEAU

SMER Segonzac :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 693 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 807 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	82,2 %	81,2 %	81,1 %	82,8 %	81,8 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,3	1,4	1,5	1,3	1,4

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1,3	1,4	1,5	1,3	1,4

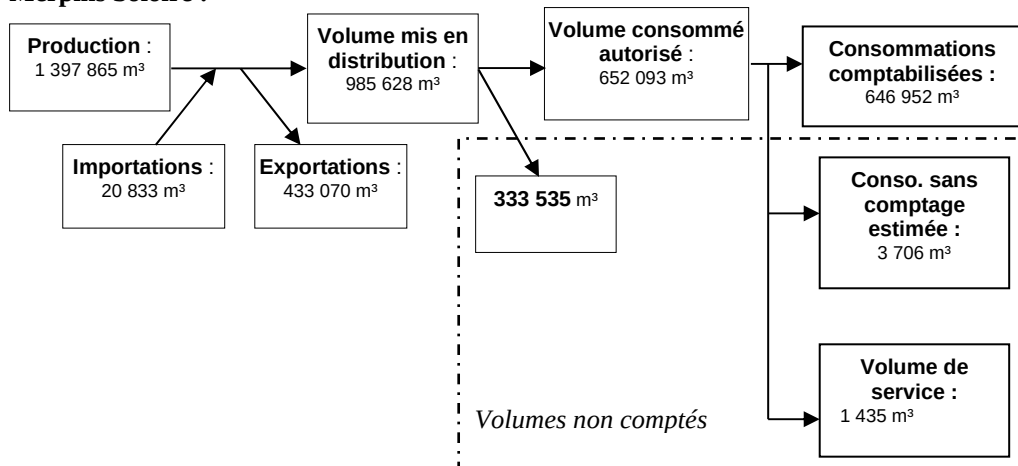
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	5,9	6,1	6,3	6,3	6,2
Seuil de rendement [%]	66,2 %	66,2 %	66,3 %	66,3 %	66,2 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Merpins Soloire :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 3 706 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 435 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	85,4 %	83,6 %	83,3 %		76,5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,9	2,2	2,2		3,3

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1,8	2,0	2,1		3,2

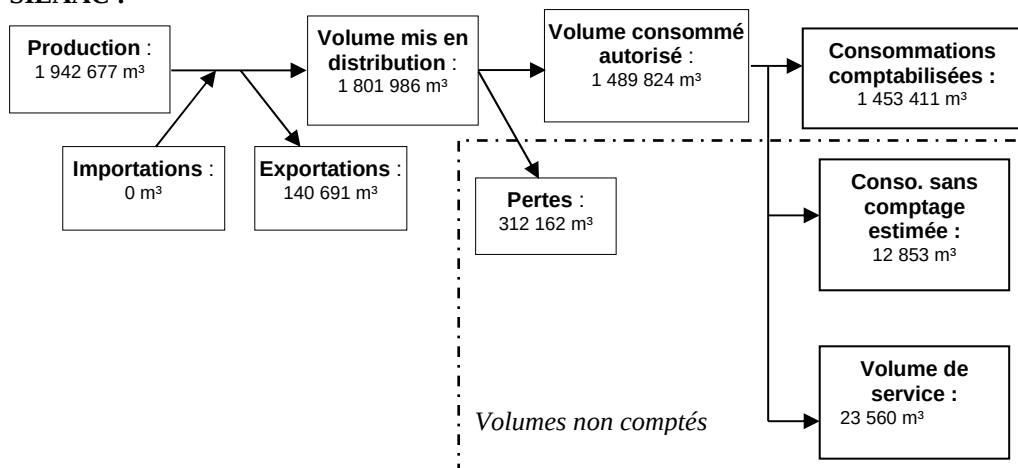
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	10,6	10,3	10,2	10,8	10,4
Seuil de rendement [%]	67,1 %	67,1 %	67,0 %	67,2 %	67,1 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

SIEAAC :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 12 853 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 23 560 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	81,5 %	86,8 %	86,1 %	86,8 %	83,9 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	4,6	3,4	4,4	3,6	4,4

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	4,3	3,1	3,4	3,1	3,9

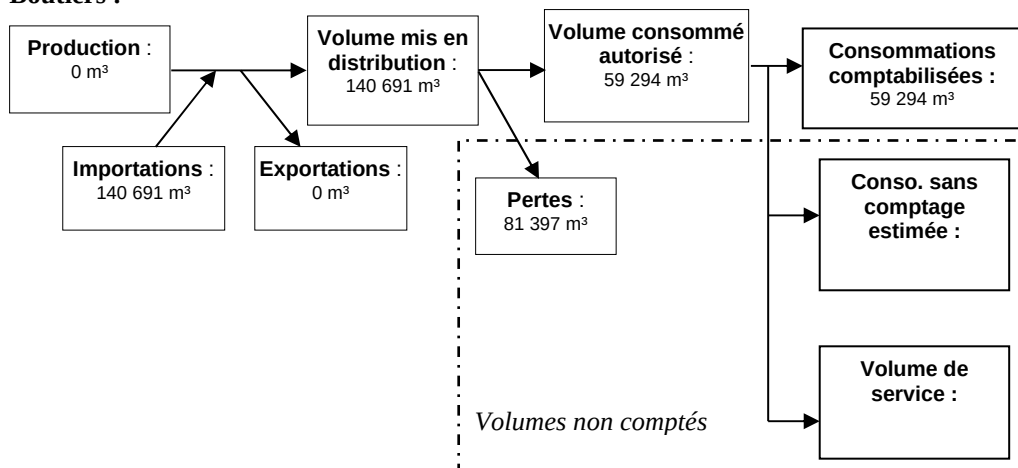
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	18,9	20,1	21,2	20,2	20,4
Seuil de rendement [%]	68,8 %	69,0 %	69,2 %	69,0 %	69,1 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Boutiers :



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	81,8 %	74,5 %	43,7 %	49,8 %	42,1 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	3,1	5,6	10,2	8,3	8,9

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	2,1	3,2	10,1	7,7	8,9

- indice linéaire de consommation=

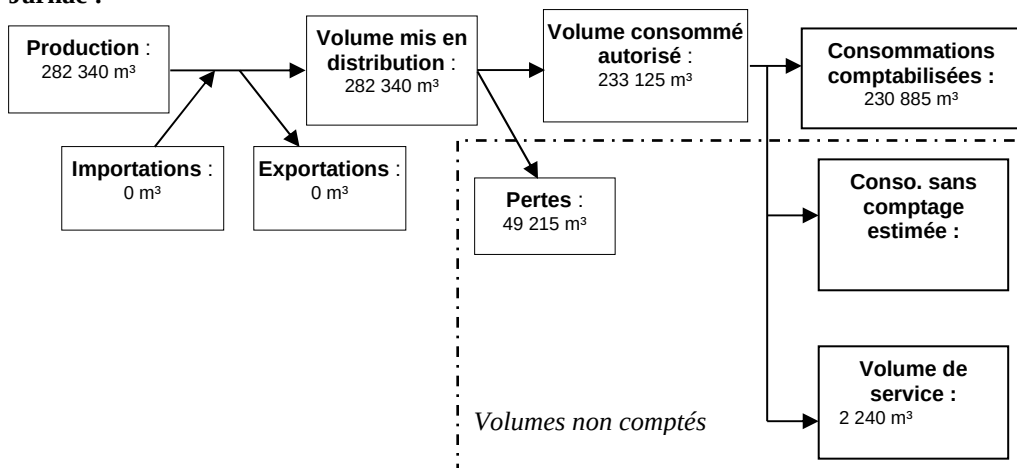
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	9,6	9,4	7,9	7,7	6,5
Seuil de rendement [%]	66,9 %	66,9 %	66,6 %	66,5 %	66,3 %

Le seuil de rendement de réseau n'est pas atteint sur le dernier exercice.

En application du décret du 27 janvier 2012 un plan d'actions pourrait s'imposer.

Jarnac :



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 2 240 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	80,1 %	81,5 %	79,0 %	79,5 %	82,6 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	3,9	3,6	4,1	3,7	3,2

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	3,7	3,4	4,0	3,6	3,0

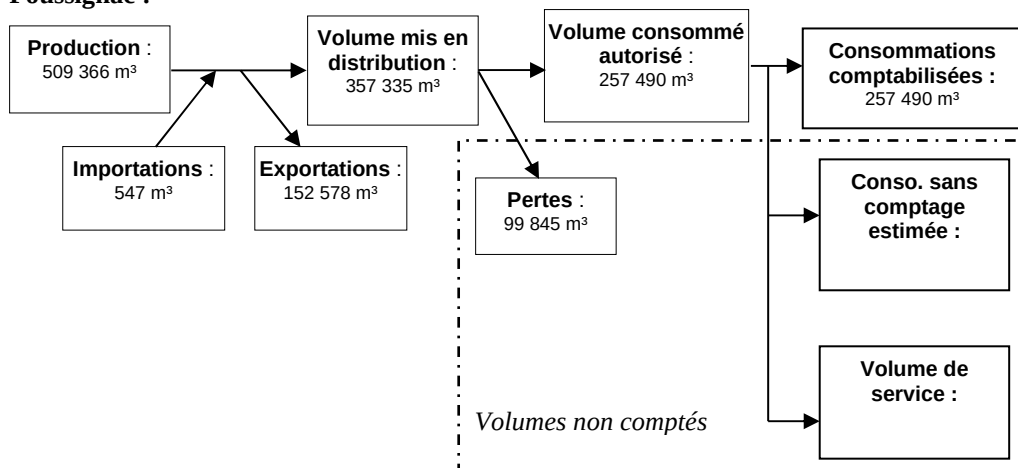
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	15,0	15,0	15,0	13,9	14,4
Seuil de rendement [%]	68,0 %	68,0 %	68,0 %	67,8 %	67,9 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Foussignac :



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	80,4 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+perles) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	2,5

- indice linéaire de pertes en réseau =

perles / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	2,5

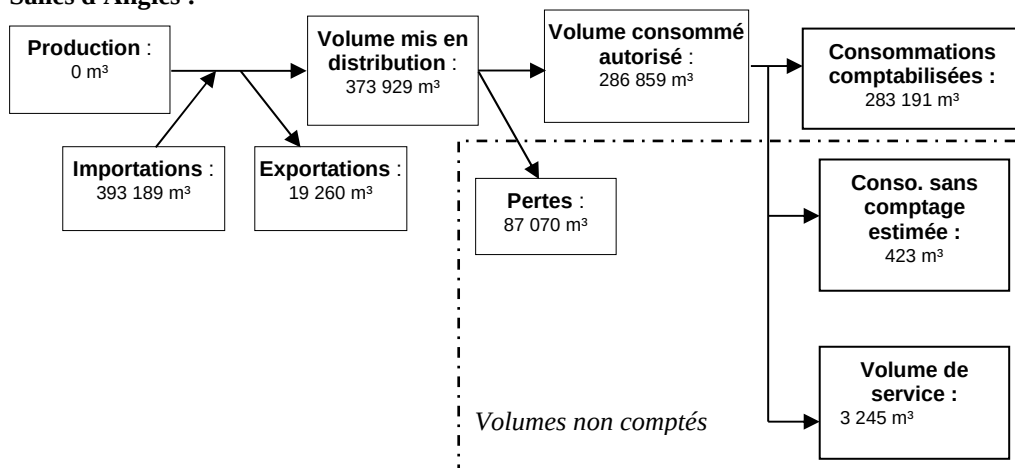
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	10,2
Seuil de rendement [%]	67,0 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Salles d'Angles :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 423 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 3 245 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	77,9 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,7

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1,6

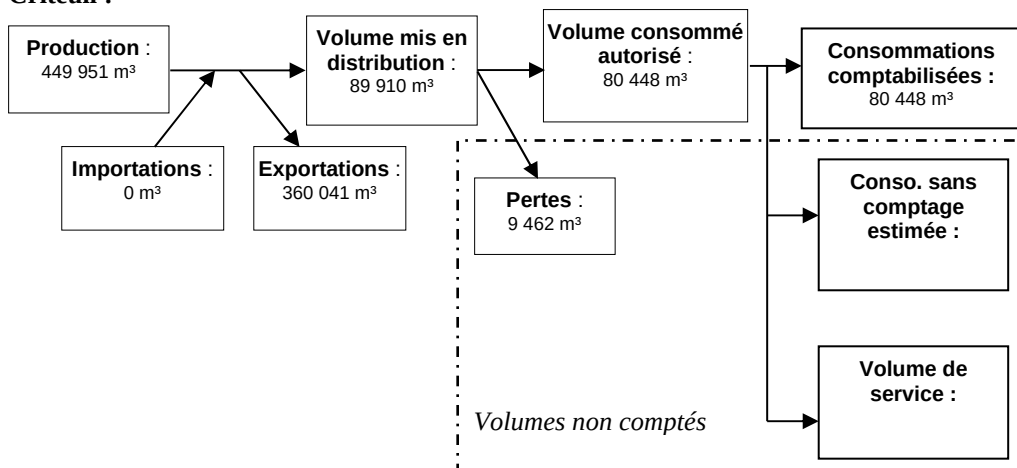
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	5,7
Seuil de rendement [%]	66,1 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Criteuil :



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	97,9 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,4

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,4

- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	17,7
Seuil de rendement [%]	68,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

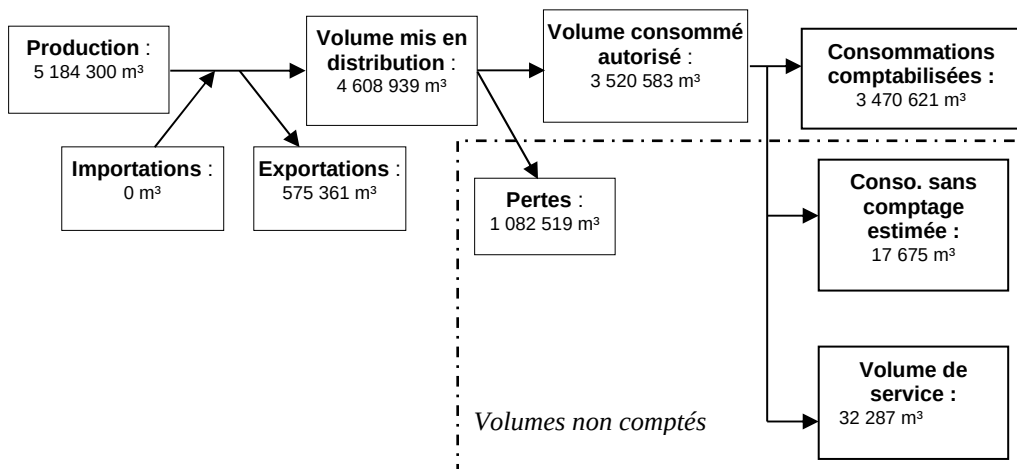
• *Récapitulatif des bilans des volumes*

Territoire	Production	Importations	Exportations	Vol mis en distribution	Pertes	Volume consommé autorisé	Consommations comptabilisées	Conso. Sans comptage	Volume de service
SIEAAC	1 942 677	0	140 691	1 801 986	312 162	1 489 824	1 453 411	12853	23560
Boutiers St Trojan	0	140 691	0	140 691	81 397	59 294	59 294		
Jarnac	282 340	0	0	282 340	49 215	233 125	230 885	0	2240
Merpins Soloire	1 397 865	20 833	433 070	985 628	333 535	652 093	646 952	3706	1435
Salles d'Angles	0	393 189	19 260	373 929	87 070	286 859	283 191	423	3245
Segonzac	602 101	0	30 818	571 283	109 833	461 450	458 950	693	1807
Foussignac	509 366	547	152 578	357 335	99 845	257 490	257 490		
Criteuil	449 951	0	360 041	89 910	9 462	80 448	80 448		
Global	5 184 300	555 260	1 136 458	4 603 102	1 082 519	3 520 583	3 470 621	17 675	32 287

GRAND COGNAC

	Rendement Réseau Selon arrêté 2 mai 2007	Indice volumes non comptés	Indice Linéaire de perte	Indice Linéaire de Consommation
SIEAAC	83,9%	4,4	3,9	20,4
Boutiers St Trojan	42,1%	8,9	8,9	6,5
Jarnac	82,6%	3,2	3,0	14,4
Merpins Soloire	76,5%	3,3	3,2	10,4
Salles d'Angles	77,9%	1,7	1,6	5,7
Segonzac	81,8%	1,4	1,4	6,2
Foussignac	80,4%	2,5	2,5	10,2
Criteuil	97,9%	0,4	0,4	17,7

GLOBAL :



Les volumes importés et exportés sont ceux hors périmètre du Grand Cognac
Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 17 675 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 32 287 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	79,0 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	2,7

■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

Taux moyen de renouvellement des réseaux :

Grand –Cognac - SIEAAC	0,30 %
Grand Cognac- Boutiers	-
Grand Cognac - Jarnac	-
Grand Cognac – Merpins Soloire	0,2 %
Grand Cognac – Salles d'Angles	0,45 %
Grand Cognac - Segonzac	0,3 %
Grand Cognac Foussignac	0,82 %
Grand Cognac Criteuil	0,8 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ CONTINUITE DU SERVICE

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance.

Les périodes d'alimentation par une eau non conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte.

Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte

Taux d'occurrence des interruptions de service:

	nb/1000 ab
Grand –Cognac - SIEAAC	1,7
Grand Cognac- Boutiers	-
Grand Cognac - Jarnac	2,4
Grand Cognac – Merpins Soloire	3,0
Grand Cognac – Salles d'Angles	3,1
Grand Cognac - Segonzac	6,8
Grand Cognac - Foussignac	0,58
Grand Cognac - Criteuil	15,15

■ DELAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES

La collectivité s'est engagée sur un délai maximal pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant de

Taux de respect (pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté) :

Taux de respect du délai	2017
Segonzac	97 %
Merpins Soloire	100 %
SIEAAC	100 %
Boutiers	100 %
Jarnac	98 %
Foussignac	100 %
Salles d'Angles	100 %
Criteuil	94 %

■ TAUX D'IMPAYÉS

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1.

Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

Taux d'impayés	2017
SMER Segonzac	1,0 %
Merpins Soloire	0,9 %
SIEAAC	1,3 %
Boutiers	8,0 %
Jarnac	1,5 %
Foussignac	0,6 %
Salles d'Angles	1,0 %
Criteuil	1,8 %

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Service	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Renouvellement-Bourg Charente Secteur le Tard - engagement 2017, consultation 2018	Segonzac	655 000 €		
Renouvellement Mainxe - Secteur Bourg - engagement 2017, consultation 2018	Segonzac	95 000 €		
Renouvellement Segonzac (Appel à projet) - engagement 2017, consultation 2018	Segonzac	246 500 €	83 440 €	
Réhabilitation du réservoir de Louzac - La Croix Fringant	Merpins Soloire	340 000 €		
Réhabilitation du réservoir de Louzac - St André	Merpins Soloire	231 000 €		
Diagnostic captage de Cognac	SIEAAC	98 000 €		
Renouvellement réseau - Boutiers	Boutiers	600 000 €	262 953 €	169 204 €
Réhabilitation réservoir sur tour - Juillac	Salles d'Angles	350 000 €		

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

SIEAAC :

Branchements	2016	2017
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	16	7
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,00 %

Jarnac :

Branchements	2016	2017
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	6
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,24 %

Total :

Branchements	2016	2017
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	16	7
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	6
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,02 %

Il n'y a plus de branchements en plomb sur les territoires suivants :

Boutiers
Segonzac
Merpins Soloire
Foussignac
Salles d'Angles
Criteuil

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016	2017
Encours de la dette au 31 décembre	4 920 149,44 €	5 350 753,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	490 115,67 €	492 105,04 €
dont en intérêts	188 416,99 €	154 267,70 €
dont en capital	301 698,68 €	337 837,34 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

• Grand Cognac – Global :

	2013	2014	2015	2016	2017
Montant de la dotation aux amortissements	631 576,71 €	582 717,91 €	710 092,21 €	776 038,18 €	681 989,89 €

■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Objet des travaux	Service
Démarche engagée pour réduire les fuites	Grand Cognac - Boutiers

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (LOI HOUDIN-SANTINI : AIDE A L'INTERNATIONAL)

Pas d'opération pour l'exercice 2016

■ Synthèse des indicateurs des services de l'eau potable

■ SMER SEGONZAC

Désignation	unité	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,33
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60
Rendement du réseau de distribution	%	81,8
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,4
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,4
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,3
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	105
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	7 869
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	6,8
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	97
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab	0,8
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	1,0

■ MERPINS SOLOIRE

Désignation	unité	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	1,97
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60
Rendement du réseau de distribution	%	76,5
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	3,3
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	3,2
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,2
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	100
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	11 117
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	3,0
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab	0,8
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	0,9

■ SIEAAC

Désignation	unité	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	1,86
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60
Rendement du réseau de distribution	%	83,9
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	4,4
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	3,9
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,3
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	100
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	24 136

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	1,7
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab	0,8
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	1,3

■ BOUTIERS

Désignation	unité	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,32
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60
Rendement du réseau de distribution	%	42,1
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	8,9
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	8,9
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	-
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	70
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	1 462
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	1,6
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab	-
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	8,0

■ JARNAC

Désignation	unité	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,29
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60
Rendement du réseau de distribution	%	82,6
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	3,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	3,0
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	-
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	105
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	4 648
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	2,4
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	98
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab	1,3
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	1,5

■ FOUSSIGNAC

Désignation	unité	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,49
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60
Rendement du réseau de distribution	%	80,4
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	2,5
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	2,5
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,82
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	100
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	5 605
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	0,58
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab	5,25
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	0,6

■ SALLES D'ANGLES

Désignation	unité	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,10
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60
Rendement du réseau de distribution	%	77,9
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,7
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,6
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,45
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	100
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	5 455
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	3,1
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab	0,8
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	1,0

■ CRITEUIL

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,81	2,74
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%		60
Rendement du réseau de distribution	%		97,9
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j		0,4
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j		0,4
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%		0,8
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité		110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab		1 243
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab		15,15
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%		94
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab		0,28
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%		1,8